

# **Le Printemps arabe à l'épreuve de la transition : la Tunisie confrontée à d'autres expériences historiques**

**Communication présentée au 39<sup>ème</sup> congrès du Forum de la Pensée  
Contemporain organisé par la Fondation Temmimi et Konrad Adenauer  
Stiftung en Tunisie**

**Professeur Bichara KHADER  
Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches sur le Monde Arabe  
Contemporain  
Université Catholique de Louvain  
Belgique  
[Bichara.khader@uclouvain.be](mailto:Bichara.khader@uclouvain.be)**

## Introduction

Les politologues—notamment Samuel Huntington— ont distingué, au cours des deux derniers siècles, trois « vagues démocratiques » :

-La première est celle des **révolutions « nationales »** (anglaise, américaine, française) au cours des XIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles ;

-La deuxième est celle des **révolutions « idéologiques »** (bolchévique, chinoise, iranienne) ; (mais en quoi ce type de révolution idéologique constitue-t-il une vague démocratique ?)

-La troisième est celle des « **révolutions démocratiques** », en Europe Méditerranéenne – Espagne, Portugal, Grèce— dans les années 70, en Amérique Latine dans les années 80 et 90, et enfin en Europe Centrale et Orientale dans les années 90.

C'est surtout la dernière vague de démocratisation qui a donné naissance à une floraison d'écrits sur une nouvelle discipline que d'aucuns ont qualifiée de « proto-science », appelée la « **transitologie** » et dont l'objet est l'analyse des facteurs et acteurs qui permettent le passage d'un système autoritaire ou totalitaire à un régime démocratique.

La **transitologie** cherche à construire un cadre théorique à partir de l'observation des processus transitionnels démocratiques surtout en Europe méditerranéenne, en Amérique Latine et en Europe Orientale et Centrale, pour formuler des recommandations institutionnelles, identifier des étapes à franchir, et limiter la durée et le coût de la transition. Ce cadre théorique devrait être applicable, pense-t-on, sous d'autres horizons dans une conception prescriptive sans tenir compte des configurations historiques spécifiques.

Après un soulèvement populaire, de nature et de portée inédites, la Tunisie, suivie par les autres pays arabes touchés par le vent de liberté, est entrée dans une phase de transition démocratique particulièrement épineuse au cours de laquelle il fallait fixer les priorités, déterminer les enjeux, établir les règles du jeu, et forger un nouveau pacte social susceptible d'assurer le vivre-ensemble par-delà les conflits idéologiques et les visions différenciées. C'est donc tout naturellement que les tunisiens se sont tournés vers d'autres expériences historiques, non pas pour rechercher un modèle ou copier une expérience, mais pour y puiser des éléments utiles, éviter les pièges imprévus et raccourcir la période de l'incertitude. J'ai dénombré, pour la seule Tunisie, pas moins d'une vingtaine de colloques, séminaires et conférences sur les analyses comparatives des transitions démocratiques entre 2011 et 2013.

Ce texte vise à montrer l'utilité de ces analyses comparatives tout en insistant sur la particularité de chacune des expériences historiques et la nécessité pour les pays arabes en transition, notamment la Tunisie, d'inventer leur propre chemin vers la démocratie. Je distinguerai, dans ce texte, les deux temps de la transition : 1) **le temps de la remise en**

**question** (la façon dont les systèmes autoritaires ou totalitaires se sont effondrés) et 2) **le temps de la remise en ordre** (les mesures à prendre et les étapes à franchir pour construire le nouvel ordre démocratique).

## I. Le temps de la remise de question : que nous apprend l'histoire ?

« **L'histoire nous apprend que nous n'apprenons rien de l'histoire** » : la formule a fait recette. Mais une autre est moins connue : « **Ce sont les hommes qui font l'histoire mais ils ne savent pas l'histoire qu'ils font** ». S'ils savaient l'histoire qu'ils font, les transitions ne seraient pas longues, tortueuses, incertaines, et dépourvues de conflits, de revers, de retours en arrière.

Les expériences historiques montrent bien que la transition s'inscrit d'abord dans la durée, mais que cette durée varie d'un pays à l'autre, en raison même de la manière dont les dictatures chutent. Voyons donc comment les autres dictatures se sont effondrées sous différents horizons.

Prenons le cas de l'Amérique Latine. A partir de 1978, le continent connaît une effervescence sans précédent et les dictatures mises en place, durant les décennies précédentes, commencent à chanceler avant de s'effondrer : Equateur 1978, Pérou 1980, Bolivie 1982, Argentine 1983, Uruguay 1984, Brésil 1985, Chili 1989. La chute des dictatures latino-américaines fait penser à **un effet boule de neige**, semblable à ce que nous avons connu dans les pays arabes en 2011 (Tunisie puis Egypte, Libye, Yémen etc) et qu'un auteur a appelé « le Tsunami arabe ».

Mais derrière l'apparente similitude des bouleversements politiques en Amérique Latine, **chaque pays conserve sa spécificité**. Au Nicaragua, le changement se produit après une **lutte armée victorieuse** (1979), au Panama, c'est une **intervention américaine** qui permet de faire chuter la dictature de Noriega (1989), au Salvador (1992) et au Guatemala (1996) ce sont des **accords de paix** entre les rebelles et les gouvernements en place qui scellent la fin des dictatures, au Mexique et en République dominicaine (à partir de 1978) c'est **une transformation interne du régime autoritaire** qui débouche sur le retour à la démocratie, en Colombie, ce sont plutôt les **changements constitutionnels** (à partir de 1994) qui annoncent l'essoufflement autoritaire, en Argentine, c'est **la défaite de la junte militaire** dans la guerre des Malouines (1982) qui précipite la chute de la dictature. Au Brésil, le retour progressif à la démocratie se fait par **une évolution interne longue de dix ans** (1975-1985).

A part les cas exceptionnels de la lutte armée au Nicaragua et de l'intervention d'une puissance extérieure dans le cas de Panama, la première phase de transition démocratique en Amérique Latine est colorée par la singularité de chaque pays. Mais **la plupart des dictatures tombent pacifiquement**(1)<sup>1</sup>.

On peut émettre l'hypothèse que le retour à la démocratie au Portugal et en Grèce (1974) et en Espagne (1976) a servi sinon d'éperon du moins d'effet de démonstration à la fois par l'antériorité historique de ces transitions et par leur caractère pacifique. Mais ces révolutions européennes ont, elles aussi, leur spécificité : dans le cas de la Grèce, le nationalisme exacerbé des Généraux Grecs a conduit à **l'occupation par l'armée turque de la partie Nord de Chypre**. Au Portugal, c'est **la révolution des Œillets**, conduite par l'armée elle-même qui a précipité la chute de Salazar. Tandis qu'en Espagne, c'est l'essoufflement de la dictature, le vieillissement de Franco et le réalisme de l'opposition qui ont permis la transition « pactada » c'est-à-dire « **négociée** »<sup>2</sup>

C'est d'ailleurs en ceci que réside l'exemplarité du cas espagnol, souvent cité en modèle de transition pacifique. En effet, par transition négociée, on entend la coopération entre les élites du régime précédent et les leaders de l'opposition démocratique, débouchant, en 1977, sur les **Accords de la Moncloa** et la nouvelle Constitution de 1978. C'est donc une transition fondée sur la formule de « réforme négociée, rupture négociée » (**reforma pactada, ruptura pactada**) où il ne devait pas y avoir des vainqueurs et des vaincus. Il n'y a pas eu de rupture brutale de la légalité franquiste (c'est d'ailleurs le Général Franco, lui-même, qui a proposé Juan Carlos comme futur Roi d'Espagne, le préférant à son père auquel revenait, de droit, le trône), mais le changement a été graduel, contrôlé et pacifique, et à ce titre, exemplaire.

Il y a eu tout d'abord un référendum sur les réformes, puis une reconnaissance du pluralisme, puis l'organisation d'élections libres et enfin un nouveau référendum ratifiant la nouvelle Constitution de 1978. Toute cette période a été pilotée par un homme qui faisait consensus : Adolfo Suarez. C'est ainsi que la transition espagnole est devenue un référent incontournable.

**L'Afrique du Sud s'est sans doute inspirée du paradigme espagnol**, mais l'Afrique du Sud a mis en place une « Commission pour la vérité et la réconciliation » chargée d'appliquer la justice transitionnelle afin d'appréhender les violations commises par le passé, poursuivre les coupables, accorder des réparations pour les victimes, réformer les institutions telles

---

<sup>1</sup> Renée FREGOSI : **Parcours transatlantiques de la démocratie, transition , consolidation, déstabilisation**, Editions Peter Lang, 2010.

<sup>2</sup> Voir l'article de Bénédicte BAZZANA : « *Le Modèle espagnol de transition vers la démocratie à l'épreuve de la chute du Mur de Berlin* », in **Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest**, vol .30, 1999, pp.105-138

que la justice et la police et faciliter le processus de réconciliation et d'amnistie. Ce faisant, l'Afrique du Sud a été un exemple emblématique de la défaite d'un régime d'apartheid et du **passage à une « démocratie inclusive »** fondée sur la « la vérité et la réconciliation » et non sur la « **purification ethnique à rebours** ». **La réconciliation espagnole s'est faite, quant à elle, au prix du silence** sur les crimes passés pour ne pas entraver la construction d'une culture démocratique.

**Le cas de Pologne** se rapprocherait du cas espagnol, mais il s'en distingue sur trois points. Le premier est en rapport avec le **soutien de l'Eglise Catholique** à la révolution démocratique polonaise ce qui n'a pas été toujours le cas de l'Eglise espagnole. Le deuxième a trait au **rôle primordial joué par Solidarnosc**, non seulement en tant qu'organisation syndicale, mais en tant que grand mouvement national pour la liberté et la souveraineté. La troisième différence renvoie aux **transformations géopolitiques** en Europe Centrale et Orientale après la Perestroïka de Michael Gorbatchev (1986) et sa Déclaration sur le retrait des troupes soviétiques des pays de l'Est (1988), et un an plus tard, la chute du mur de Berlin (1979).

On peut dissenter longuement pour savoir si les pays de l'Est se seraient libérés de la tutelle soviétique sans l'ouverture initiée par Michael Gorbatchev. Une chose est certaine : **dès que la main de l'Union Soviétique s'est faite moins lourde, les révoltes populaires ont éclaté un peu partout** : en Pologne (grèves de Solidarnosc (1988), en Hongrie (manifestations du 15 mars 1988), dans les pays baltes (fronts démocratiques populaires en 1988) et en Roumanie (émeutes de Braslov 1988). Cette effervescence ouvre la voie aux premières élections libres à partir de 1989. Le facteur extérieur, sans être déterminant, a été certainement important. Mais si l'effondrement des régimes de l'Est a été rapide et simultané, c'est aussi parce que « l'acquiescement des gouvernés était faible ».

On trouve dans les révolutions arabes quelques similitudes avec les expériences latino-américaines ou européennes. Parmi les pays arabes, **le Yémen est celui qui se rapproche le plus du cas espagnol** puisque Ali Saleh a négocié son départ en échange d'une promesse d'impunité pour lui et pour sa famille, mais son retrait a suivi une période sanglante et a été surtout dû à la pression du Conseil de Coopération du Golfe et particulièrement de l'Arabie Saoudite. **Le cas Libyen rappelle le cas du Panama de Noriega**. Mais la comparaison s'arrête là, en tout cas, en ce qui concerne le changement de régime.

A partir des expériences d'Amérique Latine, d'Europe Méditerranéenne ou de l'Europe orientale et centrale, les auteurs ont construit des modèles théoriques sur la transition, distinguant trois modèles :

- 1) Le modèle de la transition négociée (**transition by agreement**)<sup>3</sup> ;

---

<sup>3</sup> Voir Adam PREZWORSKI : " *Some problems in the study of democratic transitions* " « , in Guillermo O ' DONELL , Philippe SCHMITTER et Laurence WHIEHEAD ( dirs ) : **Transitions**

- 2) Le modèle de la transition par transaction (**transition by transaction**)<sup>4</sup> ;
- 3) Le modèle de la transition par « l'arrangement des élites » (**Elite settlement**)<sup>5</sup>.

A des degrés divers, en Afrique du Sud et dans les pays latino-américains, les transitions ont été des transitions par « l'arrangement des élites » ou « par transaction ». Seule la transition espagnole est une « transition négociée » entre Franco et l'opposition. **Aucun modèle ne peut s'appliquer aux pays arabes pendant le moment révolutionnaire.** En Tunisie, le système autoritaire de Ben Ali a pris fin, sous la pression de mobilisations sociales pacifiques. C'est le cas en Egypte où Mubarak a été contraint à la démission par l'armée sous la pression de la rue. En Libye, le régime s'est effondré suite à une rébellion armée soutenue par une intervention extérieure. Seul Ali Saleh a pu négocier son départ, mais avec la garantie des pays du Golfe.

C'est dire combien l'ébranlement du système autoritaire est chaque fois original. Il faut donc éviter ce qu'un document de l'UNESCO a appelé la « tentation de l'imitation » qui pousserait certains pays arabes « *de chercher ailleurs ce qu'elles ont dans leur propre fond culturel* »<sup>6</sup>.

En effet, l'expérience de la chute des systèmes autoritaires dans les pays du « Printemps arabe » ne se calque sur aucune des théories classiques de la transition. L'on serait même tenté de dire que **le monde arabe** (en tout cas en Tunisie, Egypte et Yémen) **a inventé un autre mode de lutte contre le système autoritaire : la mobilisation sociale pacifique** par laquelle la société a chassé le pouvoir. A ce titre, la Tunisie constitue le paradigme même de la « révolution heureuse »<sup>7</sup>, **modèle d'une transition par la mobilisation sociale pacifique.**

Ailleurs, comme au Maroc, le Roi a réussi par certaines **concessions « octroyées »**, notamment constitutionnelles, à réaliser un pacte de transition qui a permis de désamorcer provisoirement la contestation. Dans les pays du Golfe, il a fallu recourir à la rente pétrolière pour étouffer dans l'œuf la contestation (mais pour combien de temps ?). En Jordanie, le Roi a promis de lutter contre la corruption et a changé plusieurs fois de premier ministre mais

---

**from authoritarian rule : prospects for democracy;** John Hopkins University, Baltimore, 1991, pp.121-145

<sup>4</sup> Donald SHARE : “ *Transition to democracy and transition through transaction* “, **Comparative Political studies**, volume 19, no.4 , janvier 1987, pp.525-548

<sup>5</sup> Michael BURTON et John HIGHLEY « Elite settlements » , *American sociological Review*, no. 52, 1987, pp.295-307

<sup>6</sup> UNESCO : **Démocratie dans le Monde Arabe**, document élaboré dans le cadre de la table – ronde de haut niveau organisée par l'UNESCO, le 21 Juin 2011, p.25

<sup>7</sup> Bichara KHADER : « La Tunisie : paradigme de la révolution heureuse », in Bichara KHADER : **Le Printemps arabe : un premier bilan**, Syllepse, Paris, 2012, pp.43-60

sans réussir à apaiser la colère de la société jordanienne. Tandis qu'à Bahreïn, les chars des pays du Golfe sont allés protéger une monarchie sunnite aux abois.

**Quant au facteur externe, il n'a joué qu'un rôle marginal.** Ce ne sont ni les politiques euro-méditerranéennes de l'Union Européenne, ni, à fortiori, la politique américaine qui ont permis le déclenchement des soulèvements en cascade. L'invasion américaine de l'Irak (2003) censée produire « **une cascade démocratique** » par contagion dans les autres pays arabes, a produit plutôt un effet repoussoir. Quant à l'insistance occidentale de la tenue d'élections libres dans les pays arabes, elle a vite fait long feu. En effet, dès que les européens et les américains se sont rendu compte que l'ouverture politique dans les pays arabes porterait les islamistes au pouvoir, ils se sont vite ravisés préférant continuer à traiter avec le « diable » qu'ils connaissent (les régimes autoritaires) qu'avec le diable qu'ils ne connaissent pas (les mouvements islamistes). Les intérêts prirent le dessus sur les valeurs. Condoleezza Rice, Secrétaire d'Etat, l'a reconnu candidement dans une interview au Washington Post en mars 2005 : « *Les gens disaient, bon, vous parlez de démocratie en Amérique Latine, vous parlez de démocratie en Afrique et en Asie et vous ne parlez jamais de démocratie au Moyen-Orient. Et, bien sûr, ils avaient raison parce qu'il avait été décidé que la stabilité primait sur tout* »<sup>8</sup>.

En dépit de timides soutiens à des ONG de défense des droits de l'homme, on ne peut pas soutenir l'idée que l'Union Européenne a été un acteur indirect du Printemps arabe. **Le Printemps arabe ne s'est pas fait grâce à l'UE ou contre l'UE, mais en dehors de l'Union Européenne.** Il est vrai que l'UE a toujours insisté, sur le plan déclaratoire, sur le respect des droits de l'Homme et sur la « réforme » politique -devenue « gouvernance »- mais globalement elle a entretenu les « meilleurs rapports » avec les régimes autoritaires, considérés comme les garants de la stabilité, les gendarmes anti-migratoires et les citadelles anti-terroristes.

**Les vrais acteurs du Printemps arabe ont été les jeunes arabes eux-mêmes. Ils ont réussi, les mains nues, ce que Ben Laden n'a jamais réussi à faire avec son terrorisme aveugle.** En ce sens, **le Printemps arabe a tué Ben Laden** politiquement et symboliquement avant sa liquidation physique par les américains. Avec son terrorisme « apocalyptique » et sa guerre contre les régimes arabes, alliés de l'Occident « impie et croisé », (sic) Ben Laden n'a jamais réussi à déboulonner un seul régime : les jeunes arabes, par des slogans modernes et un courage inouï ont réussi à détrôner plusieurs régimes et faire trembler beaucoup d'autres.

**Tout cela démontre la singularité du monde arabe par rapport à d'autres zones géographiques et, à l'intérieur du Monde Arabe, la spécificité de chacun des pays qui le composent.**

---

<sup>8</sup> Cité par Gilbert ACHCAR : **Le Peuple Veut : une exploration radicale du soulèvement arabe**, Sindbad-Actes Sud, Arles, 2013, p. 132

**La contribution du monde arabe à la reformulation de la théorie de la transition se vérifie sur un autre plan** en démontrant les limites du paradigme libéral de la transitologie.

En effet la théorie classique de la « conditionnalité démocratique », en cours dans des années 60 aux années 2000, reposait sur trois variables :

**1. La variable économique postulait que la prescription libérale et la prospérité qui en découle, étaient supposées préparer la démocratie.** Les refrains repris en chœur par bon nombre de « transitologues » disaient que les pays pauvres ne sont pas démocratiques (à l'exception de l'Inde) et que les pays riches étaient démocratiques (à l'exception des pays rentiers comme les pays du Golfe). Selon la théorie de la modernisation, une relation étroite était ainsi établie entre niveau de développement et démocratie<sup>9</sup>.

**2. La variable sociale postulait qu'il ne pourrait y avoir de démocratie sans bourgeoisie nationale et sans classes moyennes.** Toutes les politiques européennes en Méditerranée depuis la Politique Globale Méditerranée jusqu' au Partenariat euro-méditerranéen et enfin l'Union pour la Méditerranée reposaient sur la prescription libérale<sup>10</sup> qui était supposée paver le chemin de la démocratisation selon la séquence suivante : démantèlement des protections douanières, privatisation, facilitation des investissements, dynamisation du secteur privé, création d'emplois salariés, développement d'une classe moyenne et d'une bourgeoisie nationale. Tout cela devait déboucher, presque de manière déterministe, sur une ouverture politique et donc sur la démocratisation.

**3. La variable culturelle postulait que le développement produit une société civile dynamique qui, progressivement, s'affranchit de la culture d'allégeance ou de ce qu' un auteur a appelé « la servitude volontaire »<sup>11</sup> et un autre « la force de l'obéissance »<sup>12</sup> et s'autonomise par rapport à l'Etat.**

Si on lisait les événements dans le monde arabe à la lumière de la théorie de la modernisation, l'on devrait conclure que le Printemps arabe a été le produit quasi naturel d'une libéralisation économique aboutie, du développement d'une bourgeoisie nationale et de classes moyennes dynamiques et d'une société civile autonome et particulièrement revendicative.

**Or l'analyse de l'économie politique des pays arabes au cours des trois dernières décennies invalide bon nombre des postulats de la théorie de la modernisation.** Certes,

---

<sup>9</sup> Seymour LIPSET : **Political man : the social bases of politics**, Doubleday Company, New York, 1980

<sup>10</sup> Bichara KHADER : **l'Europe pour la Méditerranée de Barcelone à Barcelone**, l'Harmattan, Paris, 2009.

<sup>11</sup> Etienne de LA BOETIE : **discours sur la servitude ordinaire**, écrit en 1548

<sup>12</sup> Béatrice HIBOU : **la Force de l'obéissance : économie politique de la répression en Tunisie**, la Découverte, Paris, 2006.



certaines pays arabes ont dû, depuis l'application des programmes d'ajustement structurel dans les années 80,<sup>13</sup> passer de la planification centrale rigoureuse à l'économie de marché, s'intégrer davantage à l'économie mondiale par l'ouverture des marchés, de revoir leurs codes d'investissement pour accroître leur attractivité, de promouvoir la « privatisation » et de procéder à des cures d'amaigrissement du secteur public.

Est-ce que tout cela a permis l'émergence de classes moyennes prospères et autonomes, d'une classe bourgeoise véritablement productive et d'un secteur privé dynamique et créateur d'emplois de qualité, et par voie de conséquence, d'un pluralisme démocratique ? Rien n'est moins sûr. Une analyse fine démontre bien que la **libéralisation économique n'a pas impliqué une redistribution du pouvoir**<sup>14</sup>, que la privatisation a consisté, le plus souvent, à **transformer l'économie du plan par l'économie du clan**<sup>15</sup> et un monopole d'Etat par un monopole privé. Dans ces conditions, le secteur privé n'a pas pris le relais du secteur public en tant que gisement d'emplois nouveaux, ce qui explique **l'explosion du chômage des jeunes surtout diplômés** et le déclassement de ces jeunes handicapant leur ascension sociale et donc le développement d'une classe moyenne d'une certaine consistance. Quant à la bourgeoisie, dite nationale, elle a orienté ses activités vers les activités lucratives (immobilier, tourisme etc.), sans prise de risque et sans grand investissement dans les activités productives ou dans la montée dans la gamme des produits. Le capitalisme libéral arabe s'est dès lors apparenté à un **capitalisme spéculatif**, et de par sa proximité avec les cercles du pouvoir, à un **capitalisme de copinage** ou, comme le qualifie Gilbert Achcar, un **capitalisme de « compéragé »**<sup>16</sup>. Est-ce étonnant dans ces conditions que le PIB par habitant ait stagné, à des niveaux faibles au cours des trois dernières décennies 1980-2010 et que le triple fléau de la pauvreté, de l'inégalité et de la précarité ait été la caractéristique dominante de la situation sociale. Certes les statistiques officielles affichaient des taux de croissance honorable, mais de l'avis même de la directrice du FMI, Christine Lagarde, « *au quotidien trop de gens étaient laissés pour compte* »<sup>17</sup>. **Ainsi, ce n'est pas la croissance qui a déclenché les soulèvements arabes mais la croissance inégalitaire qui laissait de larges couches sociales sur la touche, notamment les jeunes éduqués.**

---

<sup>13</sup> Bichara KHADER ( ed.) : **Ajustement structurel au Maghreb**, l'Harmattan et Cetri, Paris, 1995

<sup>14</sup> J.-N. FERRIE et Jean-Claude SANTUCCI : **Dispositifs de démocratisation et dispositifs militaires en Afrique du Nord**, CNRS, Paris, 2006

<sup>15</sup> Bichara KHADER : « *La privatisation dans le monde arabe ; un remède miracle ?* », in Bichara KHADER : **Le partenariat euro-méditerranéen vu du Sud**, L'Harmattan et Cetri, Paris, 2001, p. 53-65

<sup>16</sup> Gilbert ACHCAR : **Le Peuple Veut : une exploration radicale du soulèvement arabe**, Sindbad-Actes Sud, Paris, 2013, p.92

<sup>17</sup> Cité par Gilbert ACHCAR : **op.cit.**, p.77

Ce constat a été fait également en l'Amérique latine puisque la chute des dictatures s'est produite dans des contextes de profondes crises économiques, de sorte que l'on a pu affirmer que « la « *décennie perdue* » sur le plan économique a été « gagnée » sur celui des libertés et des institutions démocratiques »<sup>18</sup>.

**Tout ceci démontre les limites du paradigme libéral** : l'économie peut aller mieux du point de vue de la doctrine libérale et l' « **autoritarisme se porter comme un charme** ». Mais, à contrario, **l'économie peut aller mal sans faire obstacle au processus de changement démocratique**.

Dans le cas des pays arabes, il est vrai que le Printemps arabe n'a pas été enclenché par des populations affamées, mais par des populations assoiffées de liberté et de perspective : « *thawrat al al- ahrar wa la thawrat al Jiya'* », chantaient les manifestants de la place al – Tahrir. Cela ne veut pas dire que ce sont les classes moyennes qui en ont été le fer de lance, même si les avocats, les enseignants, les ingénieurs et autres professions (plutôt de classe moyenne) y aient joué un rôle important.

L'expérience historique de la Tunisie et de l'Égypte et d'autres pays arabes montre bien comment les régimes sont parvenus par un mélange de répression, de coercition, de cooptation sélective, de divisions, à priver la société civile de ses capacités de contre-pouvoir. Mais des espaces entiers d'activisme (activisme informel non marqué idéologiquement, renouveau syndicaliste, réseaux sociaux des jeunes etc.) sont restés à l'abri des régimes : « *C'est dans ces espaces qu'est né le Printemps arabe* »<sup>19</sup>.

## **II. Le temps de la remise en ordre : la transition vers un ordre démocratique**

La vraie transition commence au lendemain de la chute d'un régime. Après la remise en question, voici venu le temps de la remise en ordre. Mais le chemin du futur n'est pas balisé et le cheminement se fait dans la peur : **la peur de l'inconnu après la peur du connu**. Après l'alternance biologique, il faut inventer une alternance politique. Il faut construire une autre culture politique fondée non pas sur l'obéissance (les dictateurs dictent) mais sur le pluralisme, la gestion des conflits et la prise en charge des divergences

---

<sup>18</sup> Javier SANTISO : « *La démocratie incertaine : la théorie des choix rationnels et la démocratisation en Amérique Latine* », in **Revue Française de Science Politique**, no.6, 1993, p.975

<sup>19</sup> Francesco CAVATORTA : « *Le printemps arabe : le réveil de la société civile : aperçu général* » **MED 2012**, IEMED, Barcelone, 2013, p. 65.

Avant le temps de la construction, d'abord le temps du questionnement :

- 1) Quelle rupture avec l'ancien régime : rupture pactisée, négociée (comme en Espagne) ou rupture violente ?
- 2) Quelle justice transitionnelle ? Faut-il oublier et tourner la page ou juger les anciens responsables (comme en Amérique Latine, en Ethiopie) ?
- 3) Quel rôle pour l'armée ? Doit-elle s'abstenir d'interférer dans le débat public (armée tunisienne) ou jouer un rôle dans la phase de transition (armée égyptienne). Au Portugal c'est l'armée elle-même qui a porté « la révolution des Œillets ».
- 4) Quel mode électoral pour parvenir à une majorité constitutionnelle ? Représentation proportionnelle ou pas ?
- 5) Comment assurer la transparence du scrutin ? Par un contrôle des juges nationaux et des représentants des forces politiques ou par des observateurs internationaux ou les deux ?
- 6) Comment limiter la prolifération des partis et, en même temps, éviter la domination des partis les plus anciens et les plus organisés, mais pas nécessairement les plus démocratiques ?
- 7) Comment rédiger une Constitution pour tous, et encourager le débat public ?
- 8) Comment réduire le coût économique et social de la transition ? Et comment remettre l'économie sur les rails pour ne pas désenchanter les populations ?

On devine bien l'ampleur des défis d'une transition marquée par **la fluidité politique et la simultanéité** des enjeux et des défis. Car la transition, par définition, est un chemin et une charnière : elle peut durer, rencontrer des difficultés, sombrer dans la confusion. Son issue est incertaine et imprévisible. Elle peut décevoir une jeunesse impatiente pour laquelle le temps social et économique (plus immédiat) ne correspond pas au temps politique (plus long).

En période de transition, la parole se libère et les forces sociales, jadis enterrées ou taciturnes, ré-émergent, quelques fois dans le fracas et la vocifération. Des dizaines de partis voient le jour ajoutant à la confusion et brouillant les lignes. Rien n'est sûr : tout est fluide.

A dire vrai, toute transition, par définition, se définit par **la fluidité politique**<sup>20</sup>, car la dynamique même de la transition transforme les structures et les comportements. Ce n'est donc pas un processus linéaire puisqu'il comporte une grande dose d'indétermination et d'incertitude. Il n'y a pas d'unanimité **quant au rythme** qu'il faut imprimer à la phase de transition (faut-il aller vite quitte à bâcler la rédaction d'une constitution comme ce fut le cas en Egypte dominée par les Frères Musulmans ou prendre son temps pour rédiger un texte équilibré et consensuel comme c'est

---

<sup>20</sup> R. BANEGAS : « *Les transitions démocratiques, mobilisations collectives et fluidité politique* », in **Cultures et Conflits**, no.12, hiver 1993, pp.105-120

apparemment la méthode tunisienne ?) ou quant à **la nature du changement souhaité** (graduel ou radical, inclusif ou exclusif ?).

Penser les transitions démocratiques comme des situations de « fluidité politique » c'est surtout **s'intéresser au « comment »** passer d'un régime à un autre, et **non pas au « pourquoi »** on change de régime. On sait pourquoi on veut changer le régime, mais la construction d'un autre, à la place, est incertaine.

**L'incertitude** est donc indissociable de la phase de transition car la démocratie, vers laquelle on tend, n'est pas un régime politique sans conflits, mais « *un régime politique dans lequel les conflits sont ouverts et négociables selon les règles de l'arbitrage connues* »<sup>21</sup>. On doit négocier ces nouvelles règles et conclure un « pacte social et politique » entre forces divergentes et dont certaines ne sont pas acquises aux notions essentielles à toute démocratie et qui sont la « **fécondité de la divergence** »<sup>22</sup> et la « **légitimité de la différence** »<sup>23</sup>. Cela accroît les incertitudes car les règles du jeu sont constamment contestées.

Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, si la phase de transition est une phase de tâtonnements, d'essais et d'erreurs (**trial and error**), de bricolage, d'improvisation, mêlant des choix rationnels à des stratégies conflictuelles.

**La simultanéité des changements requis accroît les incertitudes car il faut répondre à plusieurs questions simultanément :**

- 1) **Qui sommes-nous** (quelle identité ?)
- 2) **Que voulons-nous** (quelle configuration constitutionnelle, quelles règles du jeu, quel pacte social ?)
- 3) **Où allons-nous** (quelle prévisibilité, quel avenir ?)

Ce triple questionnement pose les problèmes de l'identité, du vivre-en-commun et de l'avenir démocratique. C'est en répondant simultanément à ce triple questionnement qu'on peut jauger la légitimité et l'efficacité des nouveaux régimes en transition.

Or sur ce plan, la Tunisie n'a pas à rougir, en dépit de certaines tentatives de certaines forces politiques de laisser la question « identitaire » submerger toutes les autres et en dépit des actes d'intimidation commis par des forces conservatrices pour bâillonner l'expression de liberté

---

<sup>21</sup> Voir Paul RICOEUR : **Soi même comme un autre**, Paris, le Seuil, 1990

<sup>22</sup> N. BOBBIO : **Libéralisme et démocratie**, Paris, Cerf, 1996

<sup>23</sup> Ali Oumlil : **La légitimité de la différence ( Chari'yat al Ikhtilaf)**, Rabat, 1991

Tout d'abord, la Tunisie a évité la vacance du pouvoir : dès le 17 janvier 2011, un premier gouvernement d'union nationale est formé par Mohammad **Ghannouchi**, un ancien du régime Ben Ali. Ghannouchi a été reconduit pour former un deuxième gouvernement composé essentiellement de technocrates. Lorsque Ghannouchi est destitué, c'est à un autre ancien du régime, **Béji Caid Essebsi**, que revient la tâche de former le 3<sup>ème</sup> gouvernement, en mars 2011. C'est lui qui fusionne le Conseil National pour la Protection de la Révolution et la Commission Nationale pour la réforme politique qui devient « **la Haute instance pour la réalisation des buts de la révolution, la réforme politique et la transition démocratique** ». Présidée par le juriste Yadh Ben Achour, cette instance « *devient le véritable moteur de la transition*<sup>24</sup> ».

Le 12 avril 2011, la haute instance adopte à l'unanimité une nouvelle loi électorale, avec scrutin proportionnel. Et le 23 octobre 2011, les premières élections sont organisées en toute transparence pour élire les 217 membres de la nouvelle assemblée constituante. Un gouvernement de Troika (Parti Ennahda, qui a proposé son secrétaire général, Hamadi Jebali au poste de Premier ministre, le Congrès pour la République de Moncef Marzouki (qui devient Président) et Takkatol de Mustafa Ben Jaafar (qui devient président de l'Assemblée). Fragilisé par l'assassinat de Chokri Belaid, le militant de gauche, le gouvernement de Jebali est dissous et remplacé par un gouvernement dirigé par Ali Laa'rayed et comprenant de nombreux technocrates. **Au regard des difficultés de la transition en Egypte et en Libye, force est de reconnaître que la Tunisie s'en tire plutôt mieux.** Et contrairement à l'Egypte où une Constitution a été rédigée à la hâte en l'absence de nombreux membres qui ont décidé de la boycotter, la Tunisie prend son temps. Mais une Constitution rédigée avec soin est de loin préférable à une Constitution bâclée.

### III. Les priorités de la Transition

Il n'y aura pas de transition aboutie sans processus constitutionnel, sans pluralisme politique et social et sans une société civile dynamique. Les expériences historiques en Amérique Latine et ailleurs l'ont bien montré.

#### A) Processus constitutionnel

La modification de la constitution existante ou la rédaction d'une nouvelle constitution est un élément essentiel du processus transitionnel. Les pays du « Printemps arabe » s'y sont déjà attelés. Il s'agit de mettre en place un projet de société intégrateur autour d'une Constitution qui recueille l'adhésion des citoyens par-delà la couleur politique, le positionnement social et l'appartenance ethnique ou religieuse. Il s'agit donc d'identifier les

---

<sup>24</sup> Khadija MOHSEN-FINAN : « De la révolution au projet démocratique : les difficultés d'organiser la transition tunisienne », in **MED 2012**, IEMED, Barcelone, p.17

valeurs essentielles d'une société politique et les principes communs qui doivent régir la vie en commun. Il est donc essentiel de rédiger une Constitution qui garantisse les droits de tous les citoyens, assure l'égalité devant la loi et protège contre l'arbitraire, bref, une Constitution qui rompe avec les « Constitutions octroyées » ou taillées sur mesure ou pire qui dressent l'Etat contre la société.

C'est pour cela qu'une nouvelle constitution ne peut pas être un simple rafistolage ou un colmatage, **elle doit être profonde dans les droits qu'elle garantit** (des femmes, des minorités, des religions etc.) , **ample dans sa portée** (elle concerne toutes les catégories professionnelles et les couches sociales), et **de longue durée** car c'est elle qui fonde l'avenir, mais cela ne signifie pas que le texte constitutionnel doit être valable pour tous les temps car , par définition, c'est un texte inachevé susceptible d'être revisité, amélioré, mis à jour en fonction de l'évolution des mœurs et de la maturation sociale.

La Constitution n'est pas le reflet d'un parti politique dominant, ni la traduction d'une idéologie, mais se fonde sur un projet politique et social consensuel qui accroît le sentiment d'appartenance à une communauté nationale<sup>25</sup>. Il est donc nécessaire qu'il y ait un dialogue national, des discussions continues, des consultations périodiques pour que les citoyens aient la conviction d'être parties prenantes dans les délibérations de l'Assemblée Constituante.

## **B) Pluralisme et transition politique**

Le pluralisme est le fondement de la transition politique : c'est presque une vérité de la Palisse. Il est non seulement le but à atteindre, il participe à la construction même du processus transitionnel. Il est donc à la fois un objectif et un chemin de la transition. C'est pour cela que les régimes autoritaires ont toujours veillé à empêcher l'expression pluraliste grâce au Parti Unique ou au Parti Dominant. Car dès qu'un régime autoritaire est contraint sous la pression interne ou externe à un « pluralisme », même contrôlé, il ouvre, en fait, une brèche dans le système autoritaire : la reconnaissance même limitée d'autres « légitimités » contribue à saper les fondements du système autoritaire, à révéler ses dysfonctionnements et ses fragilités. Le lancement du mouvement « Kifaya » en Egypte et le bon score réalisé par les Frères Musulmans dans la première élection « ouverte » en 2005, préfiguraient déjà la stratégie transitionnelle pluraliste. D'ailleurs, le pouvoir ayant senti qu'il a mis le doigt dans l'engrenage, s'est immédiatement ressaisi en serrant, à nouveau, la vis.

Le rôle du Tribunal Constitutionnel en Pologne (entre 1986-1989) et la première loi électorale en Union Soviétique (1981) ont été également les signes avant-coureurs de

---

<sup>25</sup> Voir l'intervention de Francis DELPEREE au colloque organisé par le PNUD, le 5 juillet 2011, à Tunis

l'essoufflement autoritaire, et par conséquent, et le début du bourgeonnement de l'expression pluraliste.

L'enjeu de toute transition est d'enraciner le principe pluraliste en le fondant sur la « légitimité de la différence » pour reprendre l'expression du sociologue marocain Ali Oumlil. Ce que cet auteur postule en réalité est que toute démocratie est à la fois **consensuelle** (Pacte social) quant au respect des institutions et des règles démocratiques et **conflictuelle** puisqu'elle suppose et nourrit la diversité.

Dans les sociétés où on privilégie l'harmonie, la concorde, la subordination et où on condamne le conflit comme élément de « fitna » ou de désagrégation sociale, il ne peut y avoir d'éclosion démocratique. Est-ce un hasard si Kadhafi avait banni « les partis politiques » dans son fameux (fumeux) Livre Vert ?

A une échelle plus grande, l'on se demande, à posteriori, si « l'arabisme populiste », surtout dans sa version Baathiste, des années 50 et 60, n'a pas été construit contre la démocratie. Par son insistance sur la « Nation Arabe Glorieuse » et « sa mission éternelle » (al-riṣālah al-khalīdah), l'arabisme populiste a gommé les différences et la diversité. De telle sorte que toute opposition politique ou expression identitaire ou linguistique (berbère par exemple), ou ethnique (par exemple kurde) ou religieuse (chiïtes, chrétiens etc.) était considérée comme dissidence, séparatisme, voire conspiration contre l'unité de la Oumma<sup>26</sup>.

A l'opposé des stratégies fallacieuses de la concorde et de l'harmonie, le processus transitionnel n'esquive pas le conflit lié aux sociétés pluralistes, que ce pluralisme soit **vertical** (opposant idéologies et options politiques), ou **horizontal** autorisant l'expression de la diversité territoriale, ethnique, linguistique ou confessionnelle.

Mais tout sera fait pour réguler les conflits et les canaliser de manière à éviter l'éclatement du corps social et la remise en cause du principe même de la démocratie. Le texte constitutionnel, en raison de sa structure normative, doit fixer les droits et les obligations de chaque citoyen et de chaque groupe de manière à empêcher certains acteurs à inverser la dynamique démocratisante.

### **C) Pas de transition heureuse sans une société civile dynamique**

Ce sont les sociétés civiles arabes qui ont fait le printemps arabe. Les jeunes en ont constitué le fer de lance. Ces jeunes ont beaucoup investi dans l'éducation comme moyen d'ascension sociale, mais ils ont le sentiment d'un déclassement par rapport aux

---

<sup>26</sup> Bichara KHADER : **Le Monde Arabe expliqué à l'Europe**, L'Harmattan- CERMAC, Paris, 2009, pp.241-292

opportunités sur le marché du travail<sup>27</sup>. Faute de travail salarié à même de couvrir leurs besoins, sont jeunes sont « bloqués » chez leurs parents et contraints de postposer leur désir de famille.

Les femmes voilées ou pas, ont pris part aux soulèvements et certaines ont fait preuve d'audace peu commune. Ces femmes, jeunes et moins jeunes, **veulent s'affranchir d'un système patriarcal sociétal pesant** et que la crise économique rend de plus en plus insupportable (retard de l'âge de mariage, rejet social du célibat assumé ou subi, dépendance des parents, manque d'opportunités).

Ce qui caractérise la contestation des jeunes arabes et qui la distingue des autres « révolutions », c'est que ces jeunes « **pensent en réseaux** » alors que les anciens leaders **pensaient en « organisation pyramidale** » avec un chef, un parti, un syndicat, une organisation, une idéologie.

Les réseaux sociaux n'ont joué quasi aucun rôle dans les révolutions précédentes en Europe ou en Amérique Latine. En revanche dans les pays arabes, leur rôle n'a pas été négligeable. Cela ne veut dire que la révolution arabe a été comme l'a laissé supposer un éditorialiste du New York Times, Thomas Friedman, une Révolution-Facebook (facebook revolution). Le laisser croire, c'est simplement méconnaître la dynamique sociale et politique et confondre l'instrument avec l'acteur. Ce qui a été remarquable dans la révolution tunisienne et égyptienne c'est « le passage de la solitude de l'internaute à l'euphorie collective ». Nous devons donc distinguer trois choses : l'internaute solitaire, le réseau social qui fabrique le lien social virtuel et la prise de possession de l'Agora (place publique) qui fabrique le lien social réel, c'est-à-dire citoyen<sup>28</sup>.

**Le Printemps Arabe a été une revanche de la société civile contre l'Etat policier, prédateur et patrimonial.** Mais c'est aussi **une revanche contre les « Zaïms »** qui ont trop longtemps dominé la scène politique arabe.

C'est en ceci que **le Printemps arabe est en lui-même « un cas d'école** ». J'en veux pour preuve, le sentiment d'inquiétude qu'ont éprouvé **les dirigeants chinois** face à la mobilisation populaires en Tunisie, en Egypte, au Yémen et ailleurs. Est-ce, par ailleurs, un pur hasard si les généraux birmans, qui avaient tenu **la Birmanie** de main de fer, se soient engagés, précisément en 2011, dans un processus d'ouverture à l'opposition ? En Malaisie, **les manifestations Busih 2.0 (propre)** n'ont-elles pas été inspirées du Printemps arabe<sup>29</sup> ?

---

<sup>27</sup> Sylvie FLORIS : « *Les jeunes, ces anti-héros du Printemps arabe* », **MED 2012**, IEMED, Barcelone, 2013, p.118

<sup>28</sup> Bichara KHADER : **Le Printemps Arabe : un premier bilan**, Editions Syllepse, Paris, 2012 ; p.32

<sup>29</sup> Voir l'article de Kellie CURRIE : « *L'Asie et le Printemps arabe* », in **MED 2012**, IEMED Barcelone, 2013, p.329



En Espagne, le mouvement des « **Indignados** » n'est peut-être pas étranger aux mobilisations populaires dans le monde arabe. Certes **le lien de causalité n'est pas direct, mais l'effet de démonstration est évident.**

**Si j'ai tenu à rappeler tout cela, c'est pour dire que le monde arabe peut compter, dans la phase de transition, sur une société civile bien vivante. Il suffit de la voir à l'œuvre en Egypte et en Tunisie, plus vigilante que jamais.**

### **III. Le risque de la transition : le désenchantement**

Les pays arabes qui ont connu des soulèvements populaires **sont toujours dans la passion révolutionnaire et non dans la raison démocratique**, ils sont dans la phase de remise en question et pas, tout-à-fait, dans la phase de remise en ordre. Bref, ils sont dans la phase de transition. Et par définition, la phase de transition peut durer quelques années et est, en tout cas, un chemin escarpé et sinueux qui requiert une vigilance de tous les instants. Faut-il rappeler que la transition chilienne a duré 18 ans avec l'arrestation du Général Pinochet à Londres en 1998 et l'élection, en janvier 2000, de Ricardo Lagos, adversaire invétéré du dictateur.

Considérant que la transition est un moment difficile, je suis surpris par le pessimisme qui entoure le « Printemps arabe ». Les « Cassandres » ont déjà décrété la confiscation de la révolution des jeunes par les militaires, sa récupération par les affidés des anciens régimes, son détournement par la réactivation des réflexes régionalistes ou tribaux, sa perversion par des élections qui ont donné la victoire à des forces conservatrices et même son étouffement par un radicalisme salafiste.

A rebours des Cassandres, je persiste à croire que le monde arabe est entré dans une ère nouvelle par la grande porte que les jeunes ont ouverte à deux battants. Bien sûr, **les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous**. Bien sûr que les partis traditionnels ont surfé sur « le sang des jeunes ». Mais toutes les révolutions antérieures en Europe comme en Amérique Latine ont connu des moments de désenchantement et certaines ont dû faire face à de réelles menaces. En Espagne, pour ne prendre que cet exemple, outre la violence des groupes paramilitaires d'extrême-droite et d'extrême gauche, elle a bien connu un coup d'état, le 23 février 1981 ( 23-F) lorsque les gardes civiles (guardias civiles), menées par le Lieutenant Tejero, ont fait irruption dans l'Hémicycle, prenant les parlementaires en otage et prétendant agir au nom du Roi. Celui-ci a tout de suite désavoué les putschistes, s'engageant à défendre la légitimité démocratique et sauvant ainsi la transition espagnole. Le putsch n'a duré que 17 heures, mais les espagnols ont eu « chaud ».

Faut-il s'inquiéter de la **prolifération des partis politiques** comme le font certains pessimistes. Il faudrait y voir plutôt une libération de la parole, fût –elle désordonnée. Cela n'est pas propre aux pays arabes. En effet, **au lendemain de la révolution polonaise, pas moins de 111 partis sont apparus sur la scène et 29 ont réussi à franchir les portes du Parlement.**

Ce dont il faut s'inquiéter c'est le déni du pluralisme chez certaines forces politiques qui se targuent d'avoir gagné les élections et surtout la violence de certains groupes qui prétendent vouloir imposer leurs normes à toute la société. Le président Morsi en Egypte a multiplié les erreurs et les salafistes ont multiplié les provocations. La sanction se fera par les urnes et non par les armes.

Il ne faut pas minimiser les problèmes économiques : les jeunes se sont mobilisés pour davantage de dignité, de liberté et de justice, mais aussi pour un avenir meilleur. Et, à l'évidence, tous les pays ayant connu des soulèvements populaires ont vu leur économie chuter lourdement. L'instabilité et les investissements ne font pas bon ménage. Le secteur touristique qui occupe plus de 12 à 15 % de la main d'œuvre active en Tunisie et en Egypte a été frappé de plein fouet. Tandis que les promesses financières (notamment du G8 à Deauville en mai 2011) tardent à se concrétiser. Tout cela obscurcit davantage l'horizon. Mais est-ce une raison de regretter « les anciens régimes » comme le font certains ? **Non, le Printemps n'est pas un mirage, mais il n'est pas non plus « un miracle » qui va tout changer du jour au lendemain.**

A cet égard, il n'est pas superflu de résumer ici deux points de vue contrastés sur le Printemps arabe, à partir d'une perspective américaine, publiés, en 2013, par la revue américaine « **Foreign Affairs** » : ils recourent largement ce qui s'écrit aujourd'hui dans les médias arabes

Le premier texte, signé par Seth JONES, est intitulé précisément « **le mirage du Printemps Arabe** »<sup>30</sup>. Il est l'exemple même du désenchantement. Pour l'auteur, rien ne pousse à l'optimisme : les régimes élus sont faibles, les luttes tribales ont repris le-dessus, les libertés ne sont pas garanties, les Frères Musulmans ont raflé la mise, imposé leurs normes et pire encore, le sentiment anti-américain n'a pas faibli. Passant en revue les pays arabes, qui ont connu des soulèvements, il ne voit que des nuages qui s'amoncellent et des tempêtes menaçantes à l'horizon (**storm clouds loom ahead p.58**).

Dans les autres pays arabes, les régimes (comme celui d'Arabie Saoudite) achètent la loyauté de la population par de généreux subsides ( **buy the loyalty of key domestic constituencies**

---

<sup>30</sup> Seth G. JONES : « *The mirage of the Arab Spring : deal with the region you have , not the region you want* », in **Foreign Affairs**, janvier-février 2013, pp.55-63

p. 60),ou organisent ( comme en Algérie) des élections parlementaires considérées par la population comme une comédie ( **derided by the much of the population as a sham p.57**).

Après ces constats désolants, l'auteur en arrive à ses proposition de politique ( **policy proposals**) à l'adresse des responsables américains :

- a) Les Etats-Unis doivent d'abord s'intéresser à leurs priorités stratégiques et ne pas se braquer sur les promesses perçues du Printemps arabe ( **perceived promise of the Arab Spring p.62**). Or, pour l'auteur, les intérêts américains sont clairs : écorner les ambitions iraniennes dans la région, assurer les flux pétroliers à des prix raisonnables, et combattre le terrorisme.
- b) Pour atteindre ces objectifs, l'Amérique doit travailler avec des régimes non-démocratiques ( **US needs to work with non-democratic countries p.62**), d'autant plus que certains gouvernements arabes démocratiques seraient certainement plus hostiles aux Etats-Unis que leurs prédécesseurs ( **some democratic governments in the Arab World would almost certainly be more hostile to the United States than their predecessors p. 63**).

On ne peut être plus clair : la démocratisation des pays arabes n'est pas une priorité stratégique américaine.

Heureusement, tel n'est pas le point de l'autre contributeur, Sheri Bernman<sup>31</sup>.

A rebours des voix pessimistes, l'auteur relève quelques erreurs que commettent certains analystes. La première est d'oublier l'influence des pathologies héritées des anciennes dictatures. La deuxième c'est de conclure à l'irrationalité ou l'immaturation de la population en s'attachant à quelques signes apparents (bataille de rue, rhétorique excessive etc.) au lieu d'y voir la faiblesse des canaux institutionnalisés susceptibles de canaliser les revendications de la société.

Pour l'auteur, les problèmes que rencontrent les pays arabes du « Printemps », loin de constituer des pathologies, sont l'évidence même d'un processus, difficile et désordonné, d'un développement politique tumultueux conduisant à un meilleur ordre démocratique ( **evidence of the difficult and messy process of political development through which societies ...construct new and better democratic order p.66**). Et l'auteur s'attarde sur les expériences historiques des Etats-Unis, de la France et de l'Allemagne pour souligner le bien-fondé de son argumentation, et démontrer que les pays, aujourd'hui constituant des démocraties libérales stables sont passés par de dures épreuves avant d'y arriver ( **stable liberal democracies today had very difficult time getting there p. 73**).

---

<sup>31</sup> Sheri BERNMAN : » *The Promise of the Arab Spring : in political development no gain without pain* », in **Foreign Affairs**, janvier-février 2013, pp.64-74

L'auteur conclut que le pessimisme ambiant entourant le printemps arabe est déplacé **(almost certainly misplaced p.73)** car il n'y aucune raison de penser que le monde arabe puisse demeurer une exception permanente aux règles du développement politique.

## En guise de conclusion

**C'est exactement le point de vue que j'ai voulu développer dans ce texte** : comme tous les peuples de l'univers, le monde arabe ne se délecte pas dans la servitude. Les jeunes en ont donné l'épreuve éclatante en bravant polices et armées avec un courage exceptionnel qui a redonné une grande fierté aux Arabes, longtemps considérés comme pétrifiés par la peur. Le plus dur est cependant à venir, car il faut passer de la phase de la remise en question à la phase de remise en ordre. Et cela se fera dans la douleur. « **Pain before gain** », rappelle, à juste titre, Sheri Bernman. Toutes les expériences historiques des processus transitionnels l'ont démontré. Il faut le savoir pour ne pas verser dans un pessimisme exagéré et regretter « les anciens régimes ». **Le pessimiste se condamne à être spectateur**. Si les jeunes arabes sont descendus en masse dans les rues et les places de leurs villes, en bravant la mort, c'est parce qu'ils croient qu'il y a un autre avenir. Gilbert Achcar, dans un remarquable ouvrage, intitulé « **le Peuple Veut** »<sup>32</sup>, rappelle que le titre de son ouvrage est inspiré d'un slogan scandé en Tunisie « le Peuple veut la chute du régime », slogan qui fait, lui-même écho, à deux vers célèbres du poète tunisien, Aboukacem Al-Chebbi (1909-1934), intégrés à l'hymne national du pays :

**« Lorsqu'un jour le peuple voudra vivre  
Le destin l'exaucera infailliblement  
La nuit se dissipera certainement  
Et le carcan se brisera immanquablement »**

---

<sup>32</sup> Gilbert ACHCAR : **Le Peuple Veut : une exploration radicale du soulèvement arabe**, Sindbad-Actes Sud, Arles, 2013, 431 p.

